Rapide augmentation de poids pour les enfants chétifs

Mamans ! si votre enfant est anémique, maigrichon, s'il n'a pas d'appétit ou s'il est en retard pour ses études, donnez-lui des Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue pendant un mois et vous verrez avec plaisir son appétit augmenter de jour en jour, ses forces renaître, et ses couleurs revenir.

Les Pastilles JESSEL sont vendues dans toutes les pharmacies à 12 fr. 75 la boîte. Comme elles sont recouvertes d'une couche de sucre, les enfants les prennent facilement en été comme en hiver.

Vous obtiendrez, avec les Pastilles JESSEL, tous les excellents résultats de l'Huile de Foie de Morue la plus pure, sous une forme agréable à tous et, ce qui est particulièrement commode, en toutes saisons. Une femme a gagné 8 kilos en 5 semaines. Un enfant très chétif a repris 7 livres en 2 mois. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 41, boulevard Haussmann, Paris.

VIOLENT INCENDIE A MARSEILLE

Marseille, 11. — A 13 h. 45, un incendie s'est déclaré dans un entrepôt de pneumatiques, au Prado. Le feu a pris de grandes proportions. Les pompiers et la police sont sur les lieux. On ne signale pas d'accidents de personnes.

TREMBLEMENT DE TERRE AU JAPON

Tokio, 11. — Une violente secousse sismique a été ressentie à 17 h. 30, dans la baie de Suruge, située à 150 kilomètres au sud-ouest de Tokio. On signale que la ville de Shizuoka est en feu. De nombreuses maisons se sont écroulées. Les communications sont interrompues.

Il y a eu dans cette ville vingt-trois tués et cinquante-trois blessés, dont trois sérieusement atteints. Une cinquantaine de maisons se sont effondrées, trois autres ont été incendiées.

A Shimizu, il y a eu un tué et cinq blessés. Sept maisons ont été détruites.

Sans danger, sans arsenic, à coup sûr

DÉTRUISEZ LE DORYPHORE AVEC LE FLUOLITE

N'est un poison ni pour l'homme, ni pour les animaux domestiques, ni pour le gibier.

Aucune précaution à prendre

Le Fluolite est le seul produit qui puisse être utilisé dans les jardins et par les maraîchers.

EFFICACITÉ ABSOLUE

Contre 36 Frs envoi franco gare 3 kilogs Fluolite pour 300 litres pour le traitement de 60 ares.

G.I.C.A. 11 bis, r. d'Aguesseau, Paris 8e 9018

UN JALOUX MEURTRIER CONDAMNÉ A 10 ANS DE BAGNE

Nancy, 11. — La Cour d'assises de la Meurthe-et-Moselle avait à se prononcer sur le meurtre commis à Nancy, le 4 décembre 1934, par Eugène Clausse, âgé de quarante-cinq ans, garçon-coiffeur, qui, au cours d'une scène violente de jalousie, fit feu sur sa patronne, Mme Hortense Troquat, quarante et un ans, dans sa boutique de la rue Charles-III.

A l'audience, le meurtrier exprime des regrets et il s'en tire avec dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

LA LOTERIE MAROCAINE

Rabat, 11. — Les billets de la Loterie marocaine se terminant par le nombre 87 gagnent 500 fr. et 1.000 fr. Le chiffre 87 est, en effet, sorti pour les deux séries de petits lots, où le cumul était permis.

DES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS A L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Bruxelles, 11. — On annonce dans les milieux parlementaires qu'une délégation comprenant une cinquantaine de membres de la Chambre française viendra, mardi prochain à Bruxelles, pour visiter l'exposition. M. Poncelet, président de la Chambre, recevra cette délégation.

D'autre part, on attend M. Ponsot, résident général de France au Maroc, jeudi prochain, pour inaugurer le pavillon de dégustation des vins du Maroc.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Au moment où la circulation touristique s'intensifie d'une manière importante, l'attention des usagers de la route est à nouveau appelée tout spécialement sur l'intérêt qui s'attache à ce que les prescriptions du code de la route soient rigoureusement observées, notamment celles relatives à la signalisation, à l'éclairage et à la conduite des véhicules.

1. Equipement des véhicules automobiles. — Obligation du miroir rétroviseur pour tous les véhicules automobiles (article 22).

Obligation d'un dispositif indicateur de changement de direction pour tous les véhicules dont la largeur chargement compris, dépasse deux mètres (même article).

Obligation pour les véhicules automobiles de porter à l'avant, dès la chute du jour, deux feux blancs (un pour les motocyclettes) non éblouissants, visibles à 100 mètres par temps clair, et un ou plusieurs dispositifs permettant d'éclairer la route sur une distance de 100 mètres et établis de telle sorte que l'éblouissement puisse être supprimé à la volonté du conducteur, tous dispositifs dont les types doivent être approuvés par M. le Ministre des Travaux publics (article 24). Le décret du 17 janvier 1935 spécifie que ces dispositifs doivent « à toute heure de jour et de nuit, lorsque les automobiles et motocyclettes sont en circulation ou en stationnement sur la voie publique », répondre aux conditions imposées par le Code de la Route ; cette adjonction à la réglementation antérieure permet aux services chargés de la police de la circulation de s'assurer à tout moment, et principalement aux points où les automobiles sont obligés de stationner (passages à niveau, par exemple), que les projecteurs sont régulièrement estampillés.

Eclairage de la plaque arrière (même article).

Signalisation par un panneau carré bleu à triangle jaune et éclairage arrière des remorques (même article).

Signalisation par des feux oranges du contour des voitures automobiles dont la largeur, chargement compris, dépasse deux mètres (même article).

Eclairage des bicyclettes par un feu blanc à l'avant et par un feu rouge à l'arrière (article 49).

2. Conduite des véhicules. — Il est rappelé notamment les règles posées par le Code de la Route pour :

Les dimensions des chargements (2 m. 50 au maximum). (article 5).

L'obligation de serrer sur la droite (article 7).

Les précautions à prendre au franchissement des voies ferrées et aux virages (article 7), **pendant les croisements et dépassements** (article 6), **aux bifurcations et carrefours** (article 10), **pendant les stationnements** (article 11 complété par le décret du 19 janvier 1936).

La suppression de l'éblouissement des phares notamment à la rencontre d'autres usagers de la route et dans les agglomérations (article 24).

La réduction de la vitesse dans toutes les circonstances où le véhicule pourrait être une cause d'accidents (article 35).

Arrestations politiques en Bulgarie

Sofia, 11. — On a arrêté hier, M. Petso Traikoff, membre de l'ancien comité central de l'Orim, de la fraction Protogueroff, recherché par le tribunal de Sofia, conformément à la loi de sécurité de l'Etat, ainsi qu'à la loi de répression des actes criminels menaçant l'ordre intérieur des états étrangers.

M. Traikoff, qui avait jusqu'à présent réussi à échapper aux recherches, a été arrêté en même temps que celui qui le cachait, nommé Yordan Auhanassoff.

D'autre part, certaines accusations ayant été formulées concernant l'activité politique de MM. Stefane Popop, ancien agrarien, et Gueorgui Jeliazkoff, ancien député communiste, ces deux derniers ont été arrêtés en attendant les conclusions de l'enquête qui a été ouverte.

UN VOILIER ALLEMAND A ÉTÉ RETROUVÉ

Hambourg, 11. — Le voilier allemand « Stoertebecker » est retrouvé. D'après un communiqué du « Nord Deutcher Lloyd », ce bâtiment, qui était parti, il y a plus d'un mois, des Etats-Unis pour la Norvège, et dont on était sans nouvelles, a été aperçu, le 10 juillet, à 12 h. 30, par le navire britannique « Delcross », dans le voisinage des îles Orkney. Le voilier allemand est entré en rapport avec l'équipage du navire britannique et l'a chargé de communiquer à Hambourg que tout allait bien à bord.

L'AVIATEUR BELGE BAUGNIET A CAPOTÉ A AMBLENY

Soissons, 11. — Le pilote belge Baugnet, qui avait quitté Bruxelles ce matin, à 9 h. 07, pour Paris, seul à bord de son biplan de tourisme, a capoté à l'atterrissage par suite d'une panne de moteur, à **Ambleny** (Aisne). L'aviateur a été légèrement contusionné, mais l'appareil est entièrement détruit.

LES INONDATIONS EN CHINE ONT FAIT 5.000 VICTIMES

Londres, 11. — On mande de Suchow à l' « Agence Reuter » :

« De nombreux villages situés dans la vallée du Yangtsé ont été complètement envahis par les inondations. Le bilan exact des victimes est inconnu, mais les Chinois le fixent généralement aux environs de 5.000 ».

LES BREVETS PROFESSIONNELS DANS LE NORD

Voici les résultats des examens qui ont eu lieu :

Comptables. — Lebrun Edmond de Roubaix (très bien); Maertens Lucienne de Roubaix (très bien); Chevalier Raymond de Hautmont (bien); Hubert Léon de Hautmont (bien); Leclercq Emile de Roubaix (bien); Fayat Maurice de Jeumont; Lepoutre Albert de Roubaix; Fontaine René de Roubaix; Coppenolle Lucien de Roubaix; Van de Wiele François de Roubaix; Pol Edouard de Roubaix; Lehue André de Denain; Dubois Jean de Valenciennes.

Secrétaires sténo dactylographes. — Vienne Camille de Douai; Cappelle Marguerite de Douai; Toulotte Madeleine de Douai; Bastien René de Douai; Dupont Lucienne de Douai; Laude Hélène de Douai.

Traducteurs d'anglais. — Huygevelde Aline de Roubaix (bien); Candelier Edgar de Roubaix (bien).

Dessinateurs industriels. — Gourdin Joseph de Rœulx; Godfrin Marcel de Louvroil; Mathe John de Maubeuge-Sous-le-Bois; Godin Marcel de Feignies; Joly de Thumesnil; Delaplace de Mons-en-Barœul; Tack de Lille; Massart Léon de Jeumont.

Ajusteurs monteurs mécaniciens. — Fournier d'Aulnoye (bien); Thomas René de Hautmont.

Conducteurs électriciens. — Lobry Robert de Louvroil (assez bien); Claassen Martinus de Louvroil (assez bien).

Traceur en chemiserie. — Tripon André de Lille.

Traceurs en chaudronnerie. — Chif Albert de Louvroil; Levent Paul de Ferrière-la-Grande; Heuelin Léandre de Ferrière-la-Grande; Bauraln Marcel de Maubeuge; Wautrin Emile d'Aulnoye; Salles Charles de Lille.

Sculpteur sur marbre. — Deriaz Serge de La Bulaisière.

Seconde de fabrication (robe et draperie). — Nyttenhove Marcel de Roubaix; Wiliem Robert de Roubaix; Ketels Georges de Roubaix.

Seconds de fabrication (grands façonnés). — Thieffry Albert de Roubaix; Verrebrouck Henri de Roubaix; Lason Roger de Roubaix.

EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELLEMENT ANNONCÉS

Sous-Directeur d'Agence des Enfants assistés de la Seine. — Date : 17 octobre 1935. Clôture des inscriptions : 5 octobre. Age : 25 à 35 ans, plus services militaires obligatoires. Traitement de début : 14.000 francs, plus indemnités. Diplôme exigé : Baccalauréat ou équivalence.

Commis des Trésoreries de l'A.O.F. — Date : 15 octobre 1935. Clôture des inscriptions : 15 août. Age : 21 à 30 ans, plus services militaires. Traitement de début : 10.500 francs, plus 7/10 et indemnités. Diplôme exigé : B.E. ou B.E.P.S. ou 1re partie du Baccalauréat.

Adjoint administratif stagiaire des services extérieurs du Ministère de l'Air. — Concours : 16 septembre 1935. Clôture des inscriptions : 15 août. Age : 21 à 30 ans, plus services antérieurs. Traitement de début : 11.500 francs plus indemnités. Diplôme exigé : Baccalauréat ou équivalence.

Ingénieur adjoint stagiaire du cadre des météorologistes coloniaux. — Concours : 5 septembre 1935. Clôture des inscriptions : 5 août. Age : 21 à 30 ans, plus services antérieurs. Maximum : 35 ans. Traitement de début : 14.000 francs plus suppléments coloniaux et indemnités. Diplôme exigé : Polytechnique ou Saint-Cyr (diplôme de sortie) ou équivalence.

Sous-préfet à l'imprimerie Nationale (atelier de composition). Date : courant septembre 1935. Clôture des inscriptions : 1er août. Age : 25 à 35 ans, plus services militaires de guerre. Traitement initial : 19.000 francs plus indemnités. Diplôme exigé : Aucun.

Elève infirmière de l'Assistance publique. — Date : 17 octobre 1935. Inscriptions : Du 1er août au 15 septembre. Age : 18 à 26 ans au 1er octobre 1935. Traitement de début : 13.440 francs plus indemnités Diplôme exigé : Aucun.

Contrôleur stagiaire des Douanes en Tunisie. — Date : 28 août 1935. Clôture des inscriptions : 15 août. Age : 18 à 26 ans. Traitement de début : 11.000 francs plus 33 % et indemnités. Diplôme exigé : Baccalauréat. Condition requise : Appartenir à la Compagnie Fermière des Chemins de fer tunisienne.

Administrateur de 1re classe de l'Inscription maritime. — Date : 15 novembre 1935. Délai d'inscription : 30 octobre. Age minimum : 35 ans au 31 décembre 1935. Traitement de début : 26.000 francs plus indemnités. Concours ouvert aux lieutenants, capitaines au long cours et aux fonctionnaires du Ministère de la Marine Marchande pourvus d'une licence.

Conducteur des travaux de Paris. — Date : 24 octobre 1935. Délai d'inscription : 31 août. Age : 20 à 30 ans plus services militaires actifs obligatoires. Traitement de base : 12.800 francs plus indemnités. Diplôme exigé : Aucun.

Commis stagiaire des Services départementaux des Assurances Sociales. — Date : 14 octobre 1935. Clôture des inscriptions : 1er août. Diplôme exigé : B.E. ou équivalence. Traitement de base : 10.500 francs.

Inspecteur de 3e classe des Colonies. — Date : 12 mai 1936. Clôture des inscriptions : 1er octobre 1935. Age : 32 à 40 ans. Traitement de début : 40.021 fr. 32 plus indemnités. Condition exigée : Deux années de service aux Colonies. Diplôme exigé : Licence ou équivalence.

Inspecteur stagiaire de police en A.O.F. — Date : 18 novembre 1935. Clôture des inscriptions : 15 septembre. Diplôme requis : Brevet élémentaire. Age : 21 à 30 ans plus service militaire actif. Traitement de début : 9.500 francs plus supplément colonial des 7/10, plus indemnités.

Commis de Direction des Contributions Directes en Algérie. — Date : 15 octobre 1935. Clôture des inscriptions : 15 septembre. Traitement de début : 10.500 fr. plus 33 % et indemnités. Diplôme exigé : Aucun.

Professorat de Dessin, degré supérieur. Ecoles primaires supérieures, lycées et collèges. — Date : 24 septembre 1935. Délai d'inscription : du 24 juin au 3 août. Diplôme exigé : Certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin 1er degré. Traitement : 16.000 à 36.000 francs plus indemnités.

Examen préliminaire pour l'obtention du Brevet officiel d'expert-comptable. — Date : 5 octobre 1935. Clôture des inscriptions : 31 août. Diplôme exigé : Aucun.

Examen final pour l'obtention du Brevet d'Expert-comptable. — Date : 23 novembre 1935. Clôture des inscriptions : 30 septembre. Diplôme exigé : Aucun.

Examen d'Herboriste. — Date : Novembre 1935. Diplôme exigé : Certificat d'Etudes primaires ou équivalence.

Institutrice ou Instituteur auxiliaire de la Seine. — Date probable : Novembre 1935. Traitement : 15.000 francs environ. Diplôme exigé : B.S., baccalauréat ou diplôme de fin d'études secondaires.

Pour obtenir programmes et renseignements, écrire en joignant un timbre de 0 fr. 50 au Bureau des Examens et Concours, 5, rue de Marignan, Paris (8e).

LES PUPILLES DE LA NATION DU NORD EN VACANCES

Les familles des Pupilles de la Nation admis à bénéficier d'un séjour en Colonie de vacances à Zuydcoote depuis le 13 juin dernier, sont informées que leurs enfants reviendront le samedi 13 juillet. Ils arriveront en gare de Lille à 11 h. 19.

Ceux de la Colonie de Trélon reviendront le lundi 15 juillet et arriveront en gare de Lille à 12 heures.

L'Office des Pupilles de la Nation invite les parents de ces enfants à se trouver à la gare à leur arrivée.

L'Office départemental annonce d'autre part que le rassemblement des Pupilles de la Nation désignée pour se rendre en Colonies de vacances à Zuydcoote ou Trélon, le lundi 15 juillet courant aura lieu à la gare de Lille, salle des Pas-Perdus (près du Bureau de renseignements), aux heures ci-après :

A 12 heures pour Zuydcoote : départ à 13 heures.

A 10 h. 45 pour Trélon : départ à 11 h. 42.

CHEMIN DE FER DU NORD

TRAIN SPÉCIAL D'EXCURSION POUR BRUXELLES

Le dimanche 21 juillet, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en marche un train spécial d'excursion de Pernes-Camblain à Bruxelles, suivant l'horaire et aux prix réduits indiqués ci-après :

Aller : Départ Pernes-Camblain, 5 h. 00; Calonne-Ricouart 6 h. 06 ; Lapugnoy, 5 h. 15 ; Fouquereuil, 5 h. 23 ; Béthune, 6 h. 27 ; Beuvry, 6 h. 34 ; Cuinchy, 5 h. 39 ; La Bassée-Violaines, 5 h. 48 ; Marquillies, 6 h. 51 ; Don-Sainghin, 6 h. 57 ; Wavrin, 7 h. 02 ; Santes, 7 h. 08 ; Haubourdin, 7 h. 11 ; Loos, 7 h. 15 ; Croix-Wasquehal, 7 h. 39 ; Roubaix, 7 h. 45 ; Tourcoing, 7 h. 52 ; arrivée Bruxelles-Midi, 10 h. 02.

Retour : Départ Bruxelles-Midi, 22 h. ; Tourcoing, 23 h. 58 ; Roubaix, 0 h. 25 ; Croix-Wasquehal, 0 h. 31 ; Loos, 0 h. 48 ; Haubourdin, 0 h. 52 ; Santes, 0 h. 56 ; Wavrin, 1 h 00 ; Don Sainghin, 1 h. 04 ; Marquillies, 1 h. 09 ; La Bassée-Violaines, 1 h. 15 ; Cuinchy, 1 h. 20 ; Beuvry, 1 h. 25 ; Béthune, 1 h. 31 ; Fouquereuil, 1 h. 36 ; Lapugnoy, 1 h. 44 ; Calonne-Ricouart, 1 h. 53 ; arrivée Pernes-Camblain, 1 h. 59.

Prix des billets d'aller et retour, en 3e et 2e classes : Pernes-Camblain, 28 fr., 45 fr. ; Calonne-Ricouart, 27 fr., 45 fr. ; Lapugnoy, 26 fr., 43 fr. ; Fouquereuil, 25 fr., 41 fr. ; Béthune, 24 fr., 40 fr. ; Beuvry, 24 fr., 40 fr. ; Cuinchy, 23 fr., 38 fr. ; La Bassée-Violaines, 22 fr., 36 fr.; Marquillies, 21 fr., 35 fr. ; Don-Sainghin 20 fr., 34 fr. ; Wavrin, 20 fr., 34 fr. Santes, 19 fr., 32 fr. ; Haubourdin, 19 fr., 31 fr. ; Loos, 18 fr., 30 fr. ; Croix-Wasquehal, 15 fr. 25 fr. ; Roubaix, 14 fr., 24 fr. Tourcoing, 14 fr., 24 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser aux guichets des gares désignées ci-dessus.

Sans passeport, pour les sujets français et belges (se munir d'une pièce d'identité avec photographie).

Dans leur propre intérêt, MM. les voyageurs sont invités à prendre leur billet à l'avance.

TRAIN SPÉCIAL D'EXCURSION POUR BRUXELLES

Le dimanche 1 juillet, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en marche un train spécial d'excursion de Lens à Bruxelles, suivant l'horaire et aux prix réduits indiqués ci-après

Aller : départ de Lens, 5 h. 50 ; Sallaumines, 6 h. 56 ; Loison, 7 h. 01 ; Pont-à-Vendin, 7 h. 09 ; Meurchin, 7 h. 15 ; Bauvin-Provin, 7 h. 20 ; Don-Sainghin, 7 h. 29 ; Wavrin, 7 h. 35 ; Haubourdin, 7 h. 43 ; Loos, 7 h. 47 ; Croix-Wasquehal, 8 h 06 ; Roubaix, 8 h. 13 ; Tourcoing, 8 h. 20 ; arr. Jette (Bruxelles), 10 h. 27.

Retour : Départ Jette (Bruxelles), 22 h. 30 ; Tourcoing, 0 h. 30 ; Roubaix, 0 h. 55 ; Croix-Wasquehal, 1 h. 01 ; Loos, 1 h. 19 ; Haubourdin, 1 h. 23 ; Wavrin, 1 h. 30 ; Don-Sainghin, 1 h. 35 ; Bauvin-Provin, 1 h. 43 ; Meurchin, 1 h. 48 ; Pont-à-Vendin, 1 h. 54 ; Loison, 2 h. 00 ; Sallaumines, 2 h. 04 ; arrivée Lens 2 h. 08.

Prix des billets d'allers et retour, 3e et 2e classes ; Lens, 24 fr., 40 fr. ; Sallaumines, 23 fr., 38 fr. ; Loison, 23 fr., 38 fr. ; Pont-à-Vendin, 23 fr., 37 fr. ; Meurchin, 21 fr., 36 fr. ; Bauvin-Provin, 21 fr., 35 fr. ; Don-Sainghin, 20 fr., 34 fr. ; Wavrin, 20 fr., 33 fr. ; Haubourdin, 19 fr., 31 fr. ; Loos, 18 fr., 30 fr. ; Croix-Wasquehal, 15 fr., 25 fr. ; Roubaix, 14 fr., 24 fr. ; Tourcoing, 14 fr., 24 fr. Réduction pour les enfants de 4 à 10 ans.

Pour tous renseignements, s'adresser aux guichets des gares désignées ci-dessus.

Sans passeport, pour les sujets français et belges (se munir d'une pièce d'identité avec photographie).

Dans leur propre intérêt, MM. les voyageurs sont invités à prendre leur billet à l'avance.

Portez en Été des CHAUSSURES CAOUTCHOUC

à l'Aigle

en toile double comportant le GOMMAGE "VENTILEX"

Réalisé sous forme de grille, ce nouveau procédé de gommage des toiles des Chaussures "à l'AIGLE" permet la circulation de l'air, assurant ainsi une ventilation complète de pied.

Réclamez les chaussures "à l'AIGLE" dans toutes les bonnes Maisons.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

A LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

M. Clémentel, sénateur, vient de présider une importante réunion du Conseil d'administration de la Caisse nationale de Crédit agricole, après laquelle s'est tenue, sous la présidence du ministre de l'Agriculture, la réunion semestrielle de la commission plénière de la Caisse nationale de Crédit agricole.

M. Clémentel a été réélu à l'unanimité président du Conseil d'administration de la Caisse de crédit.

M. Cathala a constaté ensuite avec satisfaction que le régime actuel de la liberté contrôlée du Crédit agricole répondait à une juste conception du rôle confié à cette institution, et il a souligné la nécessité de ne pas modifier profondément l'organisation et le fonctionnement du Crédit agricole, qui a rendu de si grands services.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 11. — **Viandes** : Bœufs : Quartier derrière, 0.65 ; devant, 1.25 ; Aloyau, 12.50 ; Cuisses, 6.90 ; Train entier, 7.50. — Veaux : 1re qualité, 7.50 ; 2e, 6.70 ; 3e, 4.40 ; Pan Cuisseau, 8.50. — Moutons : 1re, 12 ; 2e, 9.70 ; 3e, 7.45 ; Gigots, 17 ; Carrés Parés, 28 ; Epaule, 6.50. — Porcs : 1re, 5.90 ; 2e, 5.70 ; Filets, 9 ; Jambons, 9.25 ; Lard, 2.25. — Fourres : Laiteries Normandie, 7.75 ; Charente Potou Touraine, 3.75 ; Malaxée Normandie, 7.75 ; Charente Poitou Touraine, 8.75 ; Malaxée Normandie, 5 ; Malaxée Bretagne, 5.65. — Œufs : Picardie et Normandie, 3.50 ; Bretagne, 2.55 ; Poitou, 3.30 ; Oute-Mer 2.10. — Fromages : Brie moyen 0.50 ; Camembert Normandie, 0.90; Divers, 0.65 ; Lisieux, 2 ; Pont-L'Evêque, 1.45 ; Port Salut, 5.50 ; Gruyère et Comte, 5.50. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 10 ; Fermes, 7 ; Lapins morts, 8.25 ; Oies, 7 ; Poulets Nantais, 14.50 ; de Bresse, 18.25 ; Poules de Bretagne, 10.50. — Poissons : Barbues, 8.50 ; Bars, 15 ; Homards vivants, 15 ; Langoustes vivantes, 15 ; Maquereaux français gros, 0.90 ; petits 1.25 ; Merlans ordinaires, 2.65 ; Raies, 1.50 ; Sardines salées Bretagne, 15 25 ; Fraîches, 22.50 ; Soles, 16.50 ; Moules Isigny, 0.95.

A PARIS, 11. — **Clôture.** — Blés : disp. cote officielle, 73. — Maïs : Tous incotés. — Avoines : Tendance soutenue, disp., cote officielle, 43 ; courant, 38.50 payé ; prochain, 40.75-41 ; sept., 42-42.25 ; 3 d'août, 42-42.50 ; 3 de sept., 43.25-43.75 ; 3 d'oct., 45 payé ; 3e de nov., 45 75 payé ; 3 de déc., 46-46.25 ; 3 d'oct., 45 payé ; 3 de nov., 45.75 payé ; 3 de déc 46-46.25. — Seigles : Tous incotés. Orges : Tendance sans affaires, courant, u coté ; prochain, incoté ; sept., incoté ; 3 d'août, 60 vend. ; 3 de sept., 60 vend. ; 3 d'oct., incoté ; 3 de nov., incoté ; 3 de déc., incoté.

Sucres. — Tendance calme, courant, 182-182.50 ; proch., 182-182.50 ; sept., 173.50 ; 3 d'oct., 173.50 ; 3 de nov., 174.50-175, tous payés. Cote officielle, 182 à 183

Alcools libres. — Tous incotés.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

A PARIS, 11. — **Clôture.** — Bœufs amenés, 1.295 ; invendus, 20 ; 1re qualité, 630 ; 2e, 530 ; 3e, 420 ; extra, 590. — Vaches ; 565, 135, 610, 400, 380, 740. — Taureaux : 240, néant, 460, 420, 380, 520. — Veaux ; 2 031, 94, 750, 610, 500, 870. — Moutons : 5.505, 120, 1.470, 940, 760, 1 550. — Porcs : 1.566, néant, 572, 528, 356, 628. — Brebis : 700-900. — Observations : Malgré le temps peu favorable à la vente, le marché fut facile et on termine en tendance soutenue. Gros bétail et veaux. Vente calme, cours inchangés. — Moutons : Vente facile, hausse 20 en extra. — Porcs : Vente bonne, hausse 14 à 28 fr.

« Mes rhumatismes me servaient de baromètre...

...car à chaque nouvelle saison et à chaque changement de temps je souffrais de partout. J'ai fait usage des cachets Gandol dont j'avais vu la réclame. Je n'ai pas à m'en repentir car je vais beaucoup mieux ». (J. Barbier, rue Armand-Carrel, à Rouen). C'est parce qu'il arrête la surproduction de l'acide urique dans le sang que l'anti-rhumatismal Gandol agit si bien. Faites votre cure de dix jours pour 12 fr. 75. Ttes Phies. 9350

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Calais, 11. — Beurre, 6 fr. la livre ; œufs de poules, 11.50 le quarteron ; œufs de canes, 13.50 le quarteron ; poulets, 40 à 45 fr. la c ; poulets, 40 à 45 fr. la c. ; pigeons, 10 à 12 fr. la c. ; canards, 35 à 45 fr. la c. ; le pins, 12 fr. le k.

A Bergues, 11. — Marché aux Veaux : 31 sujets exposés. Vendus de 3.75, 4.35, 4.50 à 5 fr. le kilo vif suivant qualité.

A Somain, 11. — Beurre, 11.50 à 13 fr. le k. ; œufs frais, 0.35 et 0.40 p. ; pommes de terre, 1 fr le k. ; artichauts, 1 à 1.50 p. ; carottes, 1 fr. ; navets, 1 fr. le kilo. Aucun changement sur les prix des poissons. Volaille : Aucune variation notable.

A Arras, 11. — On avait amené 81 veaux vendus de 3 à 5.50 le kilo vivant. Vente active.

A Avesnes-le-Comte, 10. — Beurre, 4 à 5 fr. la livre ; œufs, 7 à 8 fr. le quarteron; poules 25 à 30 fr. la c. ; poulets, 20 à 35 fr. la c. ; canards, 12 à 14 fr. p. ; oies, 27 à 35 fr. p. ; dindes, 30 à 45 fr. p. ; pigeons, 7 fr. la c. , lapins, 7 à 20 fr. p. ; pommes de terre, 0.75 le k. ; carotes, 0.50 la b. ; navets 0.75 la b. ; salades, 0.25 p. ; choux, 0 75 p. ; poireaux, 1 fr. la b. ; oignons, 1 fr. la b. ; tomates, 2 fr. la livre ; poires, 2.75 la livre ; abricots, 3.25 le k. ; pêches, 3 fr. la livre ; cerises, 1.25 la livre ; blé, 63 fr. les 100 kilos ; avoine, 38 fr. ; seigle, 49 fr. ; escourgeon, 49 fr. ; maïs, 63 fr. ; blé dénaturé, 49 fr.

A Aire-sur-la-Lys, 11. — 11 moutons, 4.50 à 6 fr. le k. ; 40 petits veaux, 40, 70, et 90 fr. ; 231 veaux gras, 3.25, 4.75, 6 fr. ; 234 porcs gras, 3.40 à 4 fr. ; 16 ânes, 2.50 à 3 fr. ; 28 vaches grasses, 1.50, 2.25, 3.25 le kilo.

A Audruicq, 10. — Beurre, 4 à 4.75 la livre ; œufs, 9 à 9.50 le quarteron ; poules, 25 à 30 fr. la c. ; poulets, 28 à 35 fr. la c. ; canards, 18 à 25 fr. la c. ; pigeons, 7 à 9 fr. la c. , lapins, 6 à 25 fr. ; oies, 30 à 40 fr. la c.

(Lire la suite en huitième page)

LES SPORTS

NATATION

DIMANCHE SE DÉROULERA LE GRAND GALA DES « NAGEURS LILLOIS »

Dimanche 14 juillet, le Cercle Ouvrier Sportif « Les Nageurs Lillois » organise sous le patronage de la Municipalité Lilloise un grand gala de natation.

La Commission du Cercle a obtenu le concours de trois grands clubs très réputés : l'U.S. Boulogne-Billancourt, le C.O. Parisien, l'U.S. Ouvrière Lensoise, ainsi que celui du célèbre plongeur Rivallon, champion de France.

Les meilleurs nageurs travaillistes parisiens seront présents. Nous relevons parmi eux les noms de Lespiaux, Lamourette, Georges, Gaubler, Laurent, recordmen de France. Ils donneront la réplique à leurs camarades Lillois et Lensois : Choquel, Delmar, Delecueillerie, Rose, Picoux, Massinon, ch. Vandenberghe, etc., etc...

Un superbe programme a été mis sur pied par la jeune Société lilloise et nous avons la certitude qu'il contentera les plus difficiles.

Le matin, à la piscine de la rue d'Armentières, dès 9 h., le Cercle Lillois tentera de battre trois records de France. Ensuite, il y aura un superbe match de water-polo entre le C.O. Parisien et l'U.S.O. Boulogne-Billancourt.

L'après-midi, à 14 h. 30, sur la Deûle, Passerelle des Bois-Blancs, aura lieu le grand gala nautique.

Treize courses sont inscrites au programme ; il y aura une démonstration de plongeons par Rivallon, champion de France, et quelques exercices curieux par « l'homme liège », le Lillois Blondel.

Le nageur lillois Choquel, international, revenant de Russie, sera présenté au public.

Deux grands matches de water-polo termineront cette superbe fête. Dans ce tournoi, l'équipe lilloise, championne du Nord, gagnera-t-elle le superbe challenge Maurice Planque ? Cela se peut très bien, car elle est en ce moment dans une très grande forme.

Le public, à l'annonce d'une telle fête, ne manquera point de venir applaudir nombreux les tritons parisiens, lensois et lillois. Il encouragera en même temps les efforts de la Municipalité Lilloise en faveur de la natation.

L'an dernier, 10.000 personnes assistèrent à cette première grande fête internationale. Cette année, ce chiffre sera certainement dépassé.

UNE RÉUNION A LILLE-DÉLIVRANCE

Pour encadrer le match de water-polo comptant pour le championnat du Nord, qui aura lieu le 14 juillet, à 15 h., en la coquette piscine de Lille-Délivrance et qui opposera l'équipe I de l'E.N.S. de Calais au team local, M. Gysemans, le dévoué entraîneur de la Société de Natation de Lille-Délivrance, a mis sur pied un programme comprenant des courses de scolaires et d'adultes ainsi que des plongeons.

Le clou de la fête sera sans aucun doute la démonstration de Natation utilitaire par un groupe de scolaires et il sera curieux de voir des pupilles de 6 et 7 ans effectuer des exercices de sauvetage.

Nul doute qu'un nombreux public répondra à l'appel des organisateurs.

HIPPISME

HIER, A ENGHIEN

PREMIÈRE COURSE. — 1. Le Majestic (H. Bonneau) ; 2. Claude II (M. Denton); 3. La Rocaille (M. Peron). — G., 43.50 ; pl., 14.00 ; 11.00 ; 14.00. — Pas couru : Glitter, Saducéenne, Gras Double, Vaporisateur, Pillcar, Tamarin.

DEUXIÈME COURSE. — 1. Vanina (M. Brunet) ; 2. Sabilière (A. Bates) ; 3. Negreson (S. Rochet). — G. 33.50 ; pl., 8.50 ; 13.50 ; 6.50. — Pas couru : Flamine, Rigoletta.

TROISIÈME COURSE. — 1. Glitter (R. Lucas) ; 2. Dionysies (J. Frigoul). — G. 17.50 ; pl., 8.00 ; 8.00. — Pas couru : Saducéenne, Mahama.

QUATRIÈME COURSE — 1. Gandelain (R Bates) ; 2. Yrieix (A. Kaley) ; 3. Brimful (T. Dunn). — G. 36.00 ; pl., 10.50 ; 9.50 ; 9.00. — Tous couru.

CINQUIÈME COURSE. — 1 Adonis (P. Hamel) ; 2. Pompon (H. Cames) ; 3. Royal II (R. Harrisson). — G. 20.00 ; pl., 8.00 ; 12.00 ; 8.00. — Pas couru : Cadeau, Kardinal, Curaçao II.

SIXIÈME COURSE. — 1. Deucalion (H. Hoews) ; 2. Mérodach (A. Bates). — Non placés : Oranger G., Son of Arable, Grand bal.

SEPTIÈME COURSE. — 1. Jessie B (Vanlandeghem) ; 2. Juvisy (Bégou) ; 3. Intrigant A (O. Desmedt). — G. 25.00 ; pl., 10.50 ; 13.00 ; 9.00. — Pas couru : Joinville, Wil., Joyeuse Val., Harceleur.

DIMANCHE

COURSES DU CROISÉ-LAROCHE

A QUATORZE HEURES

LUTTE

UN COMMUNIQUÉ DE LA LIGUE DU NORD

Les sociétés affiliées sont invitées à prendre note que par suite de la démissions de M. H. Baron, les fonctions de président seront assurées provisoirement par M. Baroux, président d'honneur, 44, rue de Jemmapes, à Lille.

AUTOMOBILISME

Assurer le graissage de votre moteur, c'est bien. Mais ce n'est pas tout.

Il faut aussi penser aux autres parties de votre voiture qui travaillent.

Pour toutes les articulations, utilisez :

Spido CARTER

le Lubrifiant de Sécurité 9003

MOTOCYCLISME

LE RALLYE DU M. C. BOULONNAIS

Le Moto-Club Boulonnais organise dimanche 28 juillet un Rallye motocycliste dénommé Rallye de Concentration et Touristique ».

Il est ouvert à tout possesseur de cyclecar side-car, motocyclette, vélomoteur, membre ou non du M.C. Boulonnais ou de tout autre club et de quelque nationalité qu'il soit. La concentration se fera à Boulogne-sur-Mer, Bd Eurvin. Avant de s'y rendre, chaque concurrent se fera pointer au contrôle d'arrivée qui se tiendra au siège du Moto-Club Boulonnais 11 rue Poste-Neu